

Droits des travailleurs se dégradent dans le monde (Les)

Titre(s): Droits des travailleurs se dégradent dans le monde (Les) [[périodique]]

Ensemble : Alternatives économiques 462

Editeur, producteur : 01/09/25

Description matérielle : pp.80-81

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : L'Indice mondial des droits des travailleurs, publié par la Confédération syndicale internationale (CSI), classe 151 pays sur une échelle allant de 1 à 5+ selon le niveau de respect des droits des travailleurs, sur la période d'avril à mars. La CSI, qui regroupe 341 syndicats, alerte sur une forte dégradation des droits des travailleurs à l'échelle mondiale, avec des syndicalistes arrêtés, des violences lors de manifestations et des interdictions de grève. L'édition 2025, publiée en juin, révèle une détérioration de la situation dans trois des cinq grandes régions du monde. L'Europe et les Amériques enregistrent, sur l'année passée, leurs pires résultats depuis la création de l'indice en 2014. Plus de la moitié des pays restreignent ou refusent l'accès à la justice pour les travailleurs. En France, par exemple, les listes syndicales sont parfois remises en cause, et le pays se distingue aussi par des arrestations de syndicalistes. La situation française est jugée dégradée, bien qu'elle ne soit pas la pire au niveau mondial. En Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les droits à la négociation collective sont particulièrement peu respectés. La CSI établit un lien entre l'effondrement général de l'État de droit, la multiplication des conflits et la remise en cause des droits fondamentaux des travailleurs, y compris les droits d'expression, de réunion et de protection contre la violence physique. Les chiffres clés incluent : 151 pays classés, 341 syndicats membres de la CSI, une échelle de notation allant de 1 à 5+, et une dégradation constatée dans trois des cinq régions du monde. L'Europe et les Amériques connaissent leurs pires résultats depuis 2014. Plus de la moitié des pays restreignent l'accès à la justice pour les travailleurs.

Sujet - Nom commun : Conditions de travail